



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 7800

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur les dispositions de la loi concernant le logement social. Les neuf priorités annoncées par le Gouvernement au sujet de l'accessibilité de nos citoyens les plus démunis au logement social envisagent un certain nombre de dispositions tendant à améliorer notamment la qualité de l'habitat social. Cependant, il semble que la disposition de la loi SRU, imposant un pourcentage de logements sociaux aux communes, serait remise en question. En conséquence, il lui demande s'il compte remettre en cause la disposition de la loi SRU contraignant les communes à construire 20 % de logements sociaux.

Texte de la réponse

Le Gouvernement n'entend pas remettre en cause le principe de mixité sociale qui constitue le socle de la solidarité nationale. Par contre le Sénat a adopté, dans le cadre d'une proposition de loi, un dispositif contractuel qui propose aux communes de s'engager sur la production de nouveaux logements sociaux. Ce mécanisme suspendrait les prélèvements a priori pour les remplacer par d'éventuelles sanctions financières a posteriori si la commune n'a pas respecté ses engagements. Les communes qui ne souhaiteraient pas s'engager de la sorte resteraient soumises au dispositif actuel de l'article 55 de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains. La proposition de loi sénatoriale prévoit de donner au préfet un pouvoir d'appréciation encadré pour moduler les engagements de production de logements sociaux pris par une commune si cette dernière se trouve confrontée à de réelles contraintes notamment foncières. De même, elle prévoit de donner aux structures intercommunales la possibilité de répartir dans le cadre d'un programme local de l'habitat (PLH) les opérations de construction de logements sociaux entre les diverses communes de l'agglomération. Cette proposition de loi vient d'être transmise à l'Assemblée nationale.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7800

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4556

Réponse publiée le : 20 janvier 2003, page 373